



Programme des Nations Unies pour le Développement

et le

Ministère de la Justice

Project Renforcement de l'Etat de Droit et Sécurité

Rapport Trimestriel

Octobre – Décembre 2013

Préparé par

PNUD, Programme FORTES

22 Décembre 2013

I - Cadre politique, économique et sociale

Après le report des élections générales initialement prévues pour Novembre 2013, le dernier trimestre de 2013 est marqué par l'inscription des électeurs pour les élections générales prévues pour Mars 2014. L'inscription des électeurs est faite à un moment où il y avait une grève générale dans la fonction publique, qui a conditionné la circulation des personnes.

II - Réalisations survenues dans les domaines de l'intervention

Accès à la justice et aux services juridiques améliorés au niveau communautaire **Centres pour l'accès à la justice**

- Au cours du quatrième trimestre, les cinq centres d'accès à la justice (CAJ) en place à Bissau et les régions de Cacheu, Oio et Bafatá avec l'appui technique et financier du PNUD ont fourni un soutien gratuit, des conseils et des informations pour 395 bénéficiaires (y compris 32% de femmes). La plupart des cas concernent des questions de propriété, les questions d'emploi, les questions de la famille, la violence domestique et l'abus de pouvoir. Depuis son ouverture en 2011, les CAJ ont traité plus de 3.811 personnes.

Les Capacités et les compétences des acteurs de la justice améliorées **Formation**

- Le PNUD continue à soutenir le CENFOJ dans la réalisation de la deuxième année de l'admission à la magistrature. La phase théorique et pratique de ce cours a pris fin au dernier trimestre de 2013, selon le plan d'étude. Selon les résultats de cette phase, les 16 auditeurs de justice ont réussi et passé à l'étape suivante. L'étape suivante ou IIème cycle consiste dans des stages dans les différents tribunaux du pays, visant à familiariser les auditeurs avec des vrais procès, accompagnés par des juges ayant de l'expérience ce qui leur permettront de consolider les connaissances acquises dans la phase théorique et pratique.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs et cibles identifiées par le produit.

Produit 1 : Accès à la justice et prestation des services juridiques améliorés au niveau de la Communauté:

Atteint au-delà de l'objectif une fois que l'objectif trimestriel est de 375 utilisateurs.

Objectif: En 2013, 1500 personnes ont reçu des services juridiques gratuits fournis par le CAJ.

Produit 2: Les aptitudes et compétences des acteurs de la justice améliorées: En cours. Le premier cycle du second cours d'accès est fini pendant ce trimestre, avec la réussite des auditeurs vers l'étape suivante, celle du stage dans les tribunaux.

Cible: 75% des candidats inscrits au deuxième cours d'accès dans la carrière de la magistrature ont terminé le cours avec succès.

III - Aspects transversaux

- Les droits fondamentaux des femmes et des enfants sont des aspects transversaux qui le CAJ prend en compte dans son travail. En effet, les femmes et les enfants étant un des groupes prioritaires, tout le travail de l'assistance technique juridique (TAJ) est réalisé dans la logique d'accorder un traitement spécial aux femmes et aux enfants, qui sont considérées comme les plus vulnérables de la société. Dans ce trimestre, les TAJ placés au CAJ Bafatá ont participé à une séance de sensibilisation sur les droits humains des femmes et des enfants dans le secteur de Contuboel, Région de Bafatá, dans le cadre du projet des droits de l'homme. Cette initiative a visé à augmenter le nombre de femmes dans le CAJ et a connu la participation des autorités administratives locales, les chefs de village («régulos) et même les autorités religieuses. Parallèlement à cette initiative, les CAJ de Mansoa et Bafata poursuivent les visites de suivi dans les postes de police, centres de détention et dans les prisons, afin d'enregistrer les cas potentiels de violations des droits de l'homme, et de fournir une assistance juridique nécessaire aux détenus et le personnel des commissariats et des prisons.

IV - Succès enregistrés dans la gestion des fonds

RoLS Rapport 4ème Trimestre 2013

Award # dans Atlas	Nom du Programme	Projet/Numero du Budget	Budget Total (An)	Dépenses 4eme trimestre 2013	Donateur	Duree du Projet	Status (actif/ Complet)	Date Approbation et Periode d'Autorisation
00057983	Renforcement de la Justice et Réforme du Secteur de la Sécurité en Guinée-Bissau (MDG-F)	0071826	185,610.52 USD	0.00 USD	10714	1 an	Actif	Juin 2009 – Mai 2013
00051229	Renforcement de l'Etat de Droit et Sécurité en Guinée-Bissau (FORTES/RoLS)	00076278	973,144.21 USD	205.036.61 USD	00012 (Trac) 00182 (BCPR)	1 an	Actif	Septembre 2010 – Septembre 2013
00072992	Justice on Wheels	00085954	238,000.00 USD	4,221.72 USD	11363	1 an	Actif	Décembre 2011 – Décembre 2013
	TOTAL		1,396,754.73 USD	209,258.33 USD				

V – Le développement de partenariats et la mobilisation des ressources

- Le partenariat avec les ONG et les OSC est la stratégie à suivre dans les prochains mois. En effet, les CAJ vont profiter du réseau des ONG locales qui travaillent directement avec les communautés pour favoriser l'échange d'informations et d'accroître l'accès des femmes et des enfants aux CAJ. Sinon, c'est une façon de détecter et de suivre les cas de violations graves des droits humains, notamment le viol ou abus sexuel des mineurs, lesquels en règle générale, ne sont pas signalés aux autorités. Par conséquent, les partenariats avec la société civile doivent poursuivre et être renforcés, car ils peuvent faire en sorte que les couches les plus vulnérables de la population (femmes et enfants) puissent être atteintes, en augmentant ainsi le nombre d'utilisateurs du sexe féminin ainsi que les cas de viol ou d'agression sexuelle contre les mineurs.

VI – Gestion des risques

- Le report des élections de Mars 2014 c'est un risque pour le projet, puisque la réalisation des élections est une condition de retour à la normalité constitutionnelle. L'appropriation nationale des CAJ et du CENFOJ ne sera possible que s'il y a un gouvernement légitime qui a la capacité financière d'assurer la pérennité de ces deux institutions. Mais sans un gouvernement sorti des urnes, il n'y aura guère de l'aide internationale pour faire face aux problèmes financiers que connaît le pays.

VII - Obstacles et opportunités

- L'ouverture ou la sensibilité des ONG et des OSC pour l'établissement des partenariats avec le Bureau de l'information et de la consultation juridique (GICJU) est une occasion pour les CAJ d'atteindre les résultats visés pour les femmes et les enfants. En effet, les ONG et les OSC qui travaillent sur le thème des droits des enfants et des femmes sont de plus en plus reconnaissant de l'importance et la pertinence du travail des Techniciens d'Assistance Juridique, en particulier dans les régions où il y a une faible présence des institutions de l'Etat (police pénale et publique). Par conséquent, le PNUD appuie et encourage le GICJU par l'occasion trouvée auprès des plusieurs ONG et les OSC pour augmenter et concentrer leurs actions sur le groupe cible prioritaire, à savoir, les femmes et les enfants.

VIII - Défis, réponses et leçons apprises

- La suppression des taxes illégales et le renforcement de la collaboration entre les institutions étatiques et les CAJ, restent un défi pour le projet. En effet, il n'y a pas toujours une ouverture franche et complète de la part des postes de police ou des secteurs du gouvernement pour collaborer avec les CAJ. Par conséquent, les mauvaises pratiques, tels que les frais illégaux, continuent à miner la crédibilité que les CAJ essayent de sauver dans le quotidien auprès des citoyens en faveur des services de justice.

IX – Recommandations

- Encourager et développer des partenariats avec les OSC locales et les ONG (en particulier en ce qui concerne la protection des droits des femmes et des enfants).
- Concentrer les actions sur les femmes et les enfants, qui sont considérés comme le groupe cible.
- Renforcer la sensibilisation pour attirer plus de personnes vers les Centres d'Accueil sectoriels.
- La sensibilisation aux droits des femmes et des enfants dans les émissions radiophoniques.
- Promouvoir les relations avec les anciens des villages pour pénétrer dans les communautés.
- Organiser des ateliers avec différents agents de la justice: les procureurs, les juges, la police judiciaire, etc.
- Création des conditions par les partenaires nationaux pour que les diplômes sur la Médiation Pénale et Unités Judiciaires d'Intervention Local (UJIL) puissent être finalisés et approuvés.

Signatures

Pour le partenaire d'exécution : <i>AT/ coordenador do CAJ-BV.</i>	
Nom et surnom : <i>Luís Pêti</i>	
Fonction : <i>Coordenador do CAJ-BV.</i>	
Signature : <i>[Signature]</i>	Date : <i>04.02.14.</i>
Pour le gestionnaire du projet :	
Nom et surnom : <i>GIOVANNI D'AMATO</i>	
Fonction : <i>GESTÃO do PROJECTO</i>	
Signature : <i>[Signature]</i>	Date : <i>04/02/2014</i>
Pour le Gouvernement :	
Nom et surnom : <i>Paulo Mendes Figueira</i>	
Fonction : <i>Director Geral de Administraçao de Finanças</i>	
Signature : <i>[Signature]</i>	Date : <i>4/2/2014</i>
Pour le PNUD :	
Nom et surnom :	
Fonction :	
Signature :	Date :

Annexes

- Matrice de suivi des indicateurs
- Tableau de suivi de l'exécution financière
- Rapports de mission
- Plan de travail du trimestre suivant